

# Les députés adoptent l'amendement contre l'exclusion des homosexuels du don du sang

Le Monde | 03.04.2015 à 23h46 • Mis à jour le 04.04.2015 à 15h54

**L'Assemblée nationale a voté vendredi 3 avril à l'unanimité un amendement contre l'[exclusion](#) des homosexuels du don du sang, lors de l'examen en première lecture du [projet](#) de la loi santé.**

Les députés ont proclamé que « *nul ne peut [être](#) exclu du don de sang en raison de son orientation sexuelle* », alors que les homosexuels n'ont pas le droit de [donner](#) leur sang en [France](#) depuis 1983, en raison d'un risque accru de contamination par le virus du [sida](#).

« **[Lever les discriminations](#)** » L'amendement, présenté par le député [UDI](#) Arnaud Richard, a reçu un avis favorable de la ministre de la santé Marisol Touraine.

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/04/03/les-deputes-adoptent-l-amendement-contre-l-exclusion-des-homosexuels-du-don-du-sang\\_4609533\\_1651302.html#uCxS4dvsGvEW3rX.99](http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/04/03/les-deputes-adoptent-l-amendement-contre-l-exclusion-des-homosexuels-du-don-du-sang_4609533_1651302.html#uCxS4dvsGvEW3rX.99)



## Les sénateurs acceptent le don de sang par les homosexuels

SANTE La ministre Marisol Touraine s'est réjouie de ce revirement...

Publié le 17.09.2015 à 12:02 Mis à jour le 17.09.2015 à 12:07

Elle est heureuse. Dans un tweet, Marisol Touraine, la ministre de la Santé, se réjouit « que le Sénat ait finalement accepté de réintroduire dans la loi Santé la fin de [la discrimination au don du sang des homosexuels](#) ».